



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 20 février 2018

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

**Monsieur le Président du Syndicat
Intercommunal d'Assainissement du
Rémelbach
Mairie de LAUNSTROFF
1, Place de l'Eglise
57480 LAUNSTROFF**

Affaire suivie par Pascal ANDRES
pascal.andres@moselle.gouv.fr
03 87 28 33 42

Objet : Dossier de déclaration de construction d'une station d'épuration sur la commune de
LAUNSTROFF.
Accord immédiat.

Réf :

P.J : 1 récépissé de déclaration

Monsieur le Président,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Construction d'une station d'épuration sur la commune de LAUNSTROFF.**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **7 février 2018**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2018-00065**
- Dossier réalisé par : **SIA du Rémelbach à LAUNSTROFF**

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet sur la forme et régulier sur le fond au titre de la loi sur l'eau.

Vous trouverez ci-joint « le récépissé clôturant son instruction administrative ».

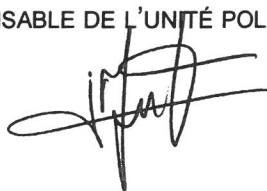
Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.**

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre mois, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de LAUNSTROFF où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Copie pour information :

- SAFEGE
Le Beverly
15, rue de Copenhague
67300 SCHILTIGHEIM

- AER 1.